

« Les sursréservations de HLM par Action Logement dérangent le contrôleur public »

vendredi 22 avril 2022

@cni59-non commercial



Le principal bailleur social de France, 3F, est poussé par Action Logement à privilégier les salariés au détriment des ménages pauvres et fragiles, selon l'Ancols, lit-on sur le site de Lopinion.fr.

Un sujet largement débattu par les différents acteurs, mais dont les articles se veulent trop rares.

Il ressort que la nouvelle présidente de l'Ancols, Martine Latare, issue de la Cour des Comptes, a présenté mercredi le rapport public annuel de contrôle des bailleurs sociaux.

Avec 253 411 logements HLM, le groupe 3F est le principal bailleur social de France. Cette filiale d'Action Logement Immobilier (ALI) détient 5 % du parc social de France métropolitaine et 10 % du parc francilien, où se situent plus de la moitié de ses logements.

Pour autant, son processus d'attribution des logements « ne *garantit pas suffisamment l'équité de traitement entre les demandeurs* ».

Pire encore, les publics prioritaires ou les ménages modestes, continuent de patienter

jusqu'à l'obtention d'une attribution qui n'arrive pas.

Les acteurs associatifs continuent d'être vigilants et de dénoncer les pratiques parfois abusives de certains bailleurs.

Soyons vigilants ensemble.

Source :

- Lopinion.fr, 02/12/2021, Jade Grandin de l'Eprevier, « Les sur-réservations de HLM par Action Logement dérangent le contrôleur public »